

Colloque

La cité au XXI^e siècle

Organisé par
la Société française des architectes
en partenariat avec
le CNRS (GDRI « Savoirs artistiques et traités d'art »)

ce colloque aura lieu
dans les locaux de la Société française des architectes
247, rue St Jacques, 75005 Paris
(entrée libre et gratuite)



247, Rue Saint Jacques
75005 Paris
Tél. : +(33) 1 56 81 10 25



Groupe de recherche international
«Savoirs artistiques et traités d'art».

vendredi 28 & samedi 29 mai 2021

La cité au XXI^e siècle

La crise de la démocratie représentative nous conduit souvent à convoquer la notion de cité, comme s'il fallait rappeler les origines de nos civilisations pour en conjurer les dérives. Cette notion qui associe l'ordre politique à l'ordre urbain, si elle a encore un sens, est mise à rude épreuve. Que devient-elle à l'ère des réseaux sociaux, de la mondialisation, de la financiarisation, de la surveillance numérique et de l'érosion des libertés ? Appartient-elle au passé, ou peut-elle encore définir un projet de société urbaine et démocratique à l'heure des métropoles surpeuplées et des directives sécuritaires, auxquelles s'est ajoutée récemment la « distanciation sociale » imposée par la pandémie ? De quelle citoyenneté avons-nous pris le chemin, à notre insu, en laissant s'installer nos nouvelles habitudes, où les techniques facilitent la commande d'une course, d'un repas ou d'un objet qui sera livré le lendemain, au prix d'une profonde remise en question des équilibres sociaux, écologiques et économiques ? Née avec le débat public dans l'agora, la cité peut-elle trouver aujourd'hui un espace démocratique où la parole de tous peut être entendue ?

La plupart des lieux urbains imaginés au XX^e siècle, qu'ils soient progressistes ou historicistes, n'ont pas intégré un espace public pour la parole. Les visions des Modernes (Broadacre City, Plan Voisin) dont se sont inspirées les opérations sur dalle (le Front de Seine), les tentatives postmodernes (Euralille), les réactions passéistes (New Urbanism) et, plus récemment, le libéralisme débridé des nouveaux quartiers aux allures de catalogues, ont un point commun : il y manque quelque chose qui fait le citoyen. De quelle réalité politique et sociale ce manque est-il le symptôme ?

L'intérêt général et la perspective à long terme sont-ils possibles dans les conditions actuelles du financement, ou le destin de nos villes est-il irrévocablement soumis aux lois du marché, conduisant l'action publique à dissimuler des opérations juxtaposant des intérêts privés derrière d'habiles slogans promettant de « réinventer » la cité ? Le titre de ce colloque soulève bien d'autres questions encore, susceptibles de réunir des architectes, juristes, philosophes et historiens.

VENDREDI 28 MAI

14H

Laurence Gervais

« Emancipation citoyenne, vulnérabilités, résistances et droit à la ville aux Etats-Unis »

14H45

Laure Pineau

« Ghetto enfantin ou partage de l'espace urbain :
Quelle place pour l'enfant dans la cité ? »

15H30

Nassim Moussi

« Le coliving, nouvelle ère individualiste ? »

16H15

Nathalie Roseau

« De l'énoncé au projet, Les mots de la ville-territoire »

SAMEDI 29 MAI

14H

Antoine Picon

« Ville et nature : technologies et morales urbaines »

14H45

Pierre Caye

« La machine des machines »

15H30

Xavier Bonnaud

« Reprendre pied »

16H15

Alexandre Kazerouni

« La *cit -miroir* : autoritarisme, architecture et urbanisme dans la mondialisation de l'apr s-guerre froide, le cas d'Abou Dhabi, principaut  du golfe Persique »

17H

Nadia Tazi

« Trouble dans le temps »

VENDREDI 28
14H

« Emancipation citoyenne, vulnérabilités, résistances et droit à la ville aux Etats-Unis »

Laurence Gervais

Université Paris Nanterre

“If they don't give you a seat at the table, bring a folding chair.” — Shirley Chisholm

Convoquer la notion de cité -- qui associe ordre politique et ordre urbain -- dans le contexte états-unien, revient clairement à poser la question du droit à la ville au sens où l'entendait Lefèbvre : le droit à habiter, à s'approprier l'espace, le droit à la liberté, à ce qu'il appelle le droit à l'individualisation et à la socialisation, mais aussi le droit à l'*oeuvre*, c'est-à-dire à la participation démocratique. Or l'espace urbain états-unien s'est construit sur l'idéologie du « privatisisme », (Robin L. Einhorn 2001 ; Sam Bass Warner 1968) c'est-à-dire le rejet total de toute responsabilité civile envers les intérêts publics. L'espace urbain aux Etats-Unis s'est également construit sur une histoire culturelle et des relations de pouvoir (transcendantalisme, agrarisme, mythe d'une nation de propriétaires, mythe de la frontière, mythe du rêve américain, progressisme paternaliste du XIXe siècle, ségrégation raciale, ville néolibérale, refus du « *nanny-state* ») qui laissent peu de place au « vivre ensemble », mais qui paradoxalement encouragent la prise de parole démocratique par ceux-là mêmes qui en sont exclu.e.s. Les manières de se soulever, de manifester dans la ville Etats-unienne sont liées à la fracture raciale historique du pays d'une part et à l'abandon institutionnel qui l'a forgée d'autre part. En s'appuyant sur les théories de l'action collective dans l'espace public et de la violence structurelle développées par Judith Butler, ainsi que sur la théorie du droit à la ville d'Henri Lefèbvre et de ses réinterprétations dans le contexte états-unien par Don Mitchell, Iris Marion Young et David Harvey, on tâchera donc ici de montrer comment ceux qui sont privé.e.s de droits ont aussi fabriqué et fabriquent l'espace urbain démocratique aux Etats-Unis en s'appuyant sur leur vulnérabilités (femmes, LGBTQI+) et en rendant possible la responsabilité.

VENDREDI 28
14H45

**« Ghetto enfantin ou partage de l'espace urbain :
quelle place pour l'enfant dans la cité ? »**

Laure Pineau

L'enfant vit en marge de la cité : il ne s'y déplace pas seul, ne joue pas dans les rues. Il étudie dans des écoles sans lien avec l'espace public, et joue dans des espaces confinés et stéréotypés qui formatent ses mouvements et sa perception. Alors que l'interaction avec l'environnement et la liberté de déplacement de l'enfant sont indispensables à son épanouissement, ces ghettos ne font que renforcer la séparation avec les adultes au lieu de partager avec ces derniers le même monde.

Les causes de cette séparation sont-elles seulement liées aux dangers que représentent les voitures, aux risques d'agressions ou d'enlèvements, ou à l'inadéquation des volumes urbains aux mesures du corps de l'enfant ? Y a-t-il une part irrationnelle dans cette obsession sécuritaire ? Derrière les peurs des dangers de la ville pour l'enfant, n'y a-t-il pas une peur inavouable de l'enfant lui-même, cet être qu'Aristote qualifiait d'« anomalie » ? La mise à l'écart de l'enfant dans la cité n'est-elle pas le symptôme d'un rejet de l'enfant en ce qu'il incarne d'interrogation, d'ouverture et de liberté ?

Ainsi, les sociétés autocratiques comme celle de Sparte ont-elles prôné l'embrigadement de l'enfant et sa mise à l'écart du monde. Dans *Le meilleur des mondes*, Huxley dépeint une société autoritaire où les enfants sont produits par des machines, vivant dans un monde parallèle à celui des adultes, conditionnés pour accepter la classe sociale pour laquelle ils ont été fabriqués. À l'opposé de ces modèles, une cité démocratique ne devrait-elle pas favoriser l'épanouissement d'un enfant libre et indépendant, comme Janus Korczak ou Alexander Neill l'ont affirmé il y a plus d'un siècle ? Qu'en est-il de la liberté pour l'enfant de parcourir et d'habiter la ville ? Les diverses initiatives à l'œuvre, notamment à Paris, sont-elles à la mesure de cette question ?

VENDREDI 28
15H30

« Le coliving, nouvelle ère individualiste ? »

Nassim Moussi

Architecte – ESTP

Qu'il s'agisse d'une évolution profonde ou d'une rupture, le coliving est un concept clé en main reposant sur une formule d'hébergement colocative à mi-chemin entre la prestation hôtelière et le logement classique, auquel s'ajoute une dimension servicielle. Ce modèle où prime un nouveau type de rentabilité s'accommode de la cherté et de la raréfaction du foncier constructible. On y trouve une apologie des services proposés, au risque d'une suroffre, ainsi qu'une uniformisation des environnements habités. C'est notre expérience du temps et de l'espace qui s'en trouve transformée à travers une désynchronisation des rythmes de travail et une dissolution de l'environnement professionnel.

Par ailleurs, ce bouleversement remet en question notre rapport à la propriété. Que la prestation servicielle soit facultative ou obligatoire, une logique consumériste traverse bon nombre de ces projets où se construit un mythe fait de l'associatif, du générationnel et du mélange socio-professionnel. Surfant sur de nouveaux rapports sociaux, liés à l'effritement des frontières, le coliving pousse les individus à se réfugier dans une consommation généralisée afin de « s'acheter une vie », donnant ainsi une dimension volatile et éphémère à tous les domaines de la vie en société, ce que Zygmunt Bauman nommera la « modernité liquide ».

L'Etat lui-même entend participer à ce mouvement, à travers des propositions de lois visant un nouveau type de propriété. Tout cela engage une réflexion critique : de quelle transformation le succès du coliving est-il le symptôme, et quelles en sont les limites ? Ira-t-il jusqu'à régenter la propriété ? Se dirige-t-on vers une société de l'usage qui justifiera un servage moderne.

VENDREDI 28
16H15

**« De l'énoncé au projet
Les mots de la ville-territoire »**

Nathalie Roseau

Au cours des années 1990, un certain nombre de notions apparaissent pour tenter de conceptualiser les formes territoriales de la ville qui advient en Europe, c'est-à-dire cette constellation continue de nappes urbaines qui s'étend sur des centaines de kilomètres et réinterroge la notion de cité et d'habiter. La *Città diffusa*, la *ville territoire*, la *ville émergente*, *Metapolis*, l'*hyperville*, la *Zwischenstadt* : alors que s'est tenue au Centre Pompidou la grande exposition sur *La ville, art et architecture*, la revue *Le Visiteur* contribue à ce débat en publiant des textes sur la ville contemporaine de Melwyn Webber, André Corboz, Bernardo Secchi, Rem Koolhaas. Partant du principe que le contexte n'est plus celui d'une expansion des villes mais bien d'un « approfondissement » des territoires, les mots de l'urbain se multiplient pour essayer de qualifier ce que les mots anciens ne parviennent plus à saisir. La naissance et la dissémination du vocabulaire de la grande ville doivent être mises en regard de l'apparition, au tournant des années 2000, d'un certain nombre de projets de grande échelle et de natures diverses, qui réinterrogent à leur tour les contours de la ville-territoire dans laquelle ils s'inscrivent, qu'il s'agisse, pour n'évoquer que la situation du « Grand Paris », de la rénovation des Halles, du supermétro du Grand Paris Express, du projet d'Europacity ou de la privatisation d'Aéroports de Paris. Pour certains, leur déploiement soulève de fortes controverses sous la forme de débats, de résistances, de mobilisations qui investissent l'espace public et politique sous la forme d'agoras, de référendums, de manifestations. Ce phénomène n'est pas proprement hexagonal. Il est transeuropéen et mondial comme l'attestent les diverses contestations urbaines, sociales et politiques, qui touchent un certain nombre de « grands projets ». Que nous disent ces décalages et ces frictions des forces qui travaillent la ville ? De l'énoncé au projet, selon quelles voies l'action collective peut-elle s'orienter pour définir une écologie de la ville-territoire ?

SAMEDI 29
14H45

« La machine des machines »

Pierre Caye

La ville est la grande affaire de notre temps. Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Et nous serons probablement près de 60% en 2030. L'attraction démographique de la ville est renforcée par son dynamisme économique. Elle est devenue le lieu central de la production et de l'innovation, le cœur du système productif et de son organisation économique. La ville contemporaine apparaît d'abord comme un mégasystème technique, le système des systèmes, l'infrastructure qui rassemble à la fois les superstructures et les autres infrastructures ou mieux encore la machine des machines qui interconnecte les différents réseaux structurant la vie urbaine. Mais la machine des machines n'est pas un moyen de production comme un autre, du même ordre que les machines qu'elle machine. La ville donne un autre sens à la notion de machine, et c'est pourquoi elle est appelée à jouer un rôle fondamental dans la transformation productive, à partir du moment où est prise en compte la spécificité de sa conception et de son intelligence.

SAMEDI 29
15H30

« Reprendre pied »

Xavier Bonneau

Professeur l'ENSA Paris la Villette et à l'École Polytechnique,
directeur du laboratoire GERPHAU EA 7486

Sous les coups de boutoir de forces contemporaines puissantes – ségrégations urbaines, utilisations excessives des algorithmes, individualisations des modes de vie et bien d'autres encore – nous nous accordons facilement quant à la fragilisation actuelle des conditions de la cité. Ce constat soulève une question : comment l'architecture peut-elle encore donner forme à des possibilités de cité ?

Nous partirons du fait que l'intervention architecturale reste un geste de pétrification, de matérialisation, et regarderons ici les choses à partir du sol. S'y engageant ici et là, des gestes précis (d'occupation, de délimitation, de partition, d'espacement, de mise en commun, de renaturation, de redimensionnement, de creusement) qui, s'ils ne présentent pas l'évidence d'édifications abouties, sont aussi des mouvements de reterritorialisation, d'atterrissage, de réancrage, de réappropriation, voire de renaissance s'il s'agit aussi d'accueillir dans la cité les formes multiples du vivant.

Nous verrons alors qu'une telle enquête, à hauteur de pied, loin de l'observation circonscrite qu'elle présente à première vue, permet d'identifier les puissances préfiguratrices de nouvelles instaurations. Encore ouverts, en attente d'établissement, ces travaux de sol esquissent des refondations, dont on présentera les enjeux, les fragilités et les espoirs, autant architecturaux que politiques.

SAMEDI 29
16H15

**« La *cit -miroir* :
autoritarisme, architecture et urbanisme dans la
mondialisation de l'apr s-guerre froide, le cas d'Abou
Dhabi, principaut  du golfe Persique »**

Alexandre Kazerouni

De toutes les villes qui ont r ussis   faire une place   leur nom dans les repr sentations les plus m diatis es de la mondialisation en cours, celle de l'apr s-guerre froide, Abou Dhabi porte l'un des r cits les plus inattendus.

  rebours de l'association d j  ancienne des principaut s du golfe Persique au p trole et aux guerres qu'il attise, les fameuses « guerres du Golfe », la capitale des  mirats arabes unis s' st par e de l'un des symboles culturels les plus universels du lib ralisme : imagin  vers 2004 au sein de la famille r gnante, le projet d'un mus e nomm  Louvre   Abou Dhabi a finalement vu le jour en novembre 2017. Or loin de participer   une lib ralisation politique, la sociologie du projet r v le qu'il a contribu    une concentration du pouvoir par exclusion de la classe moyenne locale de sa mise en  uvre [Kazerouni, 2017].

L'objet de cette pr sentation sera d'interroger la dimension urbaine du ph nom ne, en quittant les acteurs du projet pour s'aventurer en ville, dans les paysages que structure le Louvre Abou Dhabi, en passant par son enveloppe architecturale. Ce chemin ne m ne  trangement pas   la ville moderne de la capitale des  mirats arabes unis, d velopp e depuis le XVIIIe si cle sur l' le  ponyme, mais vers une *cit -miroir* qui s' tend jusqu'  Londres, New York et Paris.

SAMEDI 29
17H

« Trouble dans le temps »

Nadia Tazi

Il est rare que Cité et ville coïncident dans la conscience de soi d'un peuple : la première aligne des idéalités qui tout en exprimant une identité et une histoire, se donnent comme fin en soi une universalité et une intemporalité consistantes et congruentes. La seconde en revanche mixte les temps dans son feuilleté historique singulier.

La dyschronie n'est pas seulement l'accélération que produit la modernité, et pas davantage la simultanéité de plusieurs ordres historiques dans un espace donné. Elle ajoute des *épistémés* hétérogènes voire antinomiques, et figure ce que Benjamin appelait « une constellation saturée de tensions ». Nombreux sont les pays du sud qui ont connu et qui connaissent encore ces ruptures dans la présence à soi qu'induit la modernité, un régime d'historicité *autre*, non métabolisé en politique pour avoir été trop souvent imposé du dehors et d'en haut. Dans ces brisures peuvent s'infiltrer les monstres. Que se passe-t-il au nord, lorsque la dyschronie est telle que le « saut du tigre dans le passé » pour y trouver modèle devient impraticable ? La Cité et sa vision politique font-elles défaut et la computation algorithmique parachève-t-elle le désenchantement du monde, la société de contrôle et la réification des rapports sociaux ? On peut envisager pareille déchirure de la conscience de soi d'une communauté lorsque la manière d'être dans le temps est confrontée à une mutation aussi profonde et extensive que celle qu'annoncent l'avènement et la dissémination de l'intelligence artificielle, un bouleversement dont on entrevoit à peine les prémisses, et qui a pu être comparé dans sa radicalité et sa puissance disruptive à la révolution néolithique.



SFA

société
française
des
architectes

**247, Rue Saint Jacques
75005 Paris**

Tél. : +(33) 1 56 81 10 25

contact@sfarchi.org

www.sfarchi.org



**Groupe de recherche International
"Savoirs artistiques et traités d'art".**